

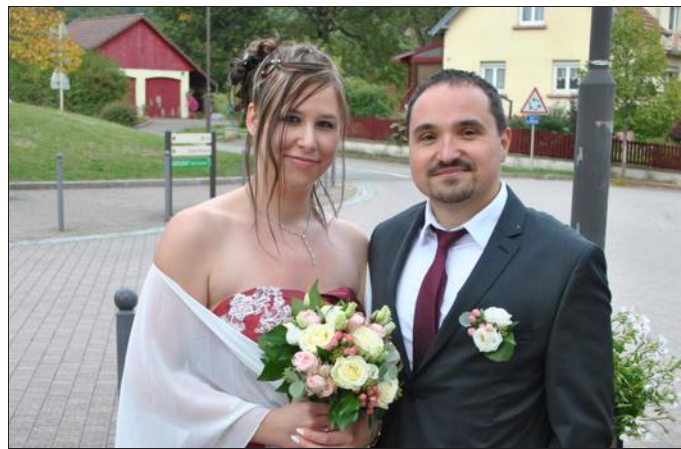
# NORD TERRITOIRE

## Nord Territoire

**Ce sera « communauté des communes des Vosges du sud »**

À la fin du conseil municipal de Rougegoutte de vendredi soir (compte rendu à lire dans une prochaine édition), Guy Miclo, équipé de ses deux casquettes de maire et de conseiller départemental du canton, a renseigné les élus sur les avancées de la fusion des deux communautés de communes du Nord Territoire. Plusieurs réunions ont déjà tenté d'aplanir les différences, celle du comité de pilotage permet de connaître l'identité du futur EPCI. Ce sera « communauté de communes des Vosges du sud », appellation qui recueille l'adhésion de ses membres. Le siège communautaire est fixé à Giromagny. Côté fiscalité des ménages, il semble que l'on s'achemine vers une neutralisation de la variation des taux intercommunaux pour le contribuable. Mais là, tous les élus ne sont pas d'accord. Le point d'achoppement le plus important est celui de la gouvernance et par conséquent, de la représentation. Ce n'est un secret pour personne, deux candidats, issus de chaque comcom, briguent le poste de président. Chacun a sa répartition des délégués, de même que leur nombre (35 ou 38). Il va falloir décider rapidement avant la fin de l'année pour que les deux blocs communautaires n'en fassent plus qu'un.

## Grosnagny Julie et Hervé



■ Le couple Claudon-Fendeleur.

Le maire Maurice Leguillon a célébré le mariage d'Hervé Fendeleur, né à Belfort le 3 décembre 1977, informaticien, et de Julie Claudon, née

à Belfort le 8 octobre 1990, conseillère client. Le couple et ses deux enfants, Maëva et Gaëtan, habitent à Grosnagny.

**Économie** L'entreprise coopérative, spécialisée dans la distribution d'énergies d'origines renouvelables (photovoltaïque, hydraulique, etc.), vient d'inaugurer son siège à Foussemagne

## Ercisol s'implante durablement

À l'heure où l'Union européenne a ratifié l'accord de Paris sur le climat, des entreprises d'un nouveau genre – celles de l'économie – poursuivent leur action en faveur de la transition énergétique. À l'image d'Ercisol (Énergies renouvelables citoyennes et solidaires) qui vient d'inaugurer son siège de Foussemagne.

**De 35 associés en 2010 à 161 aujourd'hui**

« Nous n'avions jusqu'à présent pas de local pour nos réunions et archives », a expliqué son président Louis Massias, très heureux de cet ancrage au cœur d'une commune dont il fut le maire et à qui il fit prendre le virage du développement durable. « Nous prolongeons cette politique », a souligné son successeur Serge Picard, « fier d'avoir pu garder Ercisol sur le village ».

Comme il se doit, le nouveau siège a été conçu selon les normes écologiques : ossature bois, double isolation et centrale photovoltaïque en toiture. Ces éléments lui permettent d'être un bâtiment à énergie positive, pro-



■ Louis Massias, président d'Ercisol (2<sup>e</sup> en partant de la droite), le maire de Foussemagne Serge Picard (2<sup>e</sup> à gauche) et Michel Nardin, président de la CCTB (3<sup>e</sup> à droite), avec les acteurs de la réalisation du local.

duisant plus qu'il ne consomme. Réalisée par des entreprises locales, sa construction, d'un coût total de 119 200 € HT, a été financée sur fonds propres et emprunt ; elle a également bénéficié d'une subvention de 3 000 € de la communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse, dans le cadre de sa compétence développement économique. « Une participation certes mini-

me », a déclaré son président Michel Nardin, « mais, favorables à une écologie efficace, nous nous devons de soutenir la création de ce siège à haute qualité environnementale ».

Créée en 2010, spécialisée dans la production et la distribution d'énergies d'origines renouvelables, Ercisol a un fonctionnement coopératif sur la base « un homme, une voix ». Elle a été agréée

entreprise solidaire par la préfecture et ses président et membres du comité de gestion sont bénévoles.

« De 35 associés au départ, nous sommes aujourd'hui 161 répartis dans toute la France, ce qui nous permet de mener des projets dans l'ensemble du territoire », a souligné Louis Massias. Pour chacun d'entre eux (voir encadré), une filiale est

**4 810 000 KWH annuels**

► C'est ce que pourront produire les cinq installations pilotées par Ercisol, lorsqu'elles seront pleinement opérationnelles. Sont d'ores et déjà en activité une centrale photovoltaïque à Ebersheim (67) et une centrale hydraulique à Moyenmoutier (88). Deux autres centrales de ce type sont en cours d'achèvement près de Raon-l'Étape (88) et à Renage (Isère). Des sites abandonnés où il a fallu tout reprendre : turbines, barrages ou aménagement de passes à poissons. Un site à Beure, sur le Doubs, vient par ailleurs d'être acquis.

► D'autres projets sont à l'étude : dans le secteur éolien, à Chamole (Jura) sous forme de participation au sein d'une SEM, et dans les Vosges (Saales-Belfays). À l'étude également, des unités hydrauliques dans le Doubs, le Bas-Rhin et en Haute-Saône. Autant de réalisations auxquelles tout citoyen peut prendre part.

► Plus d'infos sur [www.ercisol.com](http://www.ercisol.com)

créée avec 30 % du capital ouverts aux acteurs locaux. « Le financement participatif est à la mode. Nous, cela fait six ans qu'on l'applique et l'on s'aperçoit que les collectivités bougent en ce sens ».

## Frais

### La RD 419 encore davantage sécurisée

Il est de notoriété publique que le tronçon de la RD419 entre Bessoncourt et Frais est très accidentogène et les usagers se rendent bien compte que malgré la signalisation en place et la présence du radar du Moulin des Bois, la vitesse reste excessive.

#### Pose d'écrans moto

Miltiade Constantakatos, le maire de Frais, a, à de nombreuses reprises, alerté les services concernés du Département sur la dangerosité des deux virages de la RD419 à la sortie de Frais en direction de Bessoncourt ; ils font l'objet de sorties de route régulières, malgré la signalisation des virages dangereux et la présence de balises.

Frédéric Rousse, vice-président du Département en charge des routes, a été sensible à l'argumentation du maire et a décidé avec le responsable du service des routes de mettre en place une limitation de la vitesse maximale autorisée à 70 km/h sur le tronçon englobant les

deux virages, et ceci en complément de la signalisation de danger.

Les panneaux, installés par le centre d'exploitation routier de St-Germain-le-Château ont été dévoilés le 7 octobre, ce qui a rendu immédiatement applicable la limitation de vitesse, conformément à l'arrêté pris.

Par ailleurs, suite à l'accident mortel d'un motard début avril, consécutif à un choc contre une glissière de sécurité dépourvue de l'écran moto, le Département, sur proposition de Frédéric Rousse, a décidé d'équiper les 36 km de glissières départementales de ces écrans qui peuvent sauver des vies. En l'occurrence, 328 m d'écrans moto ont donc été posés par le centre technique de Bavilliers, hors agglomération, entre Bessoncourt et Frais sur trois tronçons de glissières existantes au Moulin des Bois, dont celui où s'est déroulé l'accident mortel.

De surcroît, toujours dans le même secteur, les 11 et



■ La vitesse est désormais limitée à 70 km/h sur le tronçon de la RD419 englobant les deux virages entre Bessoncourt et Frais.

12 octobre, 400 m de revêtement seront refaits de part et d'autre du pont du Moulin des Bois. Une vraie politique de sécurisation des routes du département est en train de se mettre en place sur la

base de quatre objectifs : rénovation des enrobés, mise en place des écrans motos sur les glissières existantes, aide aux communes pour sécuriser les entrées des villages et chasse aux gravillons.

Une réflexion est aussi en cours pour essayer de supprimer les « pontages » des routes, ces « veines » de réparation du revêtement, qui peuvent s'avérer dangereuses par forte chaleur.

## bloc notes

### Chaux Repas et après-midi dansant

Dimanche 16 octobre, à 12 h, à la salle communale et à l'église. Organisé par Sécurité Chaux et animé par Pascal Mourey. 21 €. 8 € (- de 12 ans). Réservation au 03 84 27 16 41 ou 03 84 29 09 24 avant le 12 octobre.

### Denney

#### Conseil municipal

Lundi 10 octobre, à 20 h, à la mairie. Ordre du jour : modification des horaires d'ouverture au public de la médiathèque, désignation d'un suppléant au conseil communautaire de la CAB, demandes subventions travaux extension école, travaux de sécurité pour la voirie, toiture atelier Capet. Tél. 03 84 29 82 04.

### Giromagny

#### Passage de la déchetterie mobile

Lundi 10 octobre, de 12 h à 19 h, sur le parking du stade Travers. Tél. 03 84 54 69 44.

### Saint-Germain-le-Châtelet

#### Vide-armoires

Dimanche 16 octobre, de



8 h à 17 h, à la salle communale. Organisé par l'association Pourquoipas. 6 €. Tél. 06 67 79 59 96. Date limite de réservation : 12 octobre.

### Sermamagny

#### Conseil municipal

Lundi 10 octobre, à 20 h 30, à la mairie. Ordre du jour : intervention du sénateur Cédric Perrin ; piste cyclable : convention de gestion, d'entretien et de maintenance ; financement CAP petite enfance ; dissolution du CCAS ; révision du tarif du matériel cassé à la maison Bardy ; motion de soutien à Alstom ; demande de subvention. Tél. 03 84 29 21 37.

### Friture de carpe

Dimanche 16 octobre, à 12 h, à la Maison Bardy. Repas sur réservation organisé par Seranimation. 23 €. Tél. 06 64 77 37 80. Date limite de réservation : 9 octobre.

## express

### Rougemont-le-Château

#### Menu au collège

Lundi 10 octobre : salade de lentilles, saucisse de Montbéliard, navets persillés, comté, pomme  
Mardi 11 octobre : salade verte surimi, curry de bœuf, eblly, brie, mousse au chocolat.  
Jeudi 13 octobre : salade grecque, côte de porc, frites, yaourt nature, pêche au sirop.  
Vendredi 14 octobre : assiette de charcuterie, dos de colin, purée Marie Louise, montbéliardais, pamplemousse.

**VENTE D'APPARTEMENTS**

**À BELFORT, rue Gaston DEFFERRE, dans une résidence de 76 logements au cœur de ville**

APPARTEMENT TYPE 3, 74 m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> étage avec ascenseur, entrée, séjour, cuisine 2 chambres et sdb, W.-C. DPE E : 231,7 - GES : 54,2. **59.200 €**

APPARTEMENT DUPLEX TYPE 6, 118 m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étage avec ascenseur, au 1<sup>er</sup> niveau : entrée, séjour, cuisine, 2 ch., sdb, W.-C., terrasse. Au 2<sup>e</sup> niveau : 3 ch., douche, DPE E : 231,7 - GES : 54,2. **95.580 €**

APPARTEMENT TYPE 5, 98 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage, entrée, séjour, cuisine, 4 ch., sdb, douche, W.-C. DPE E : 231,7 - GES : 54,2. **68.600 €**

APPARTEMENT TYPE 3, 60 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage, entrée, vaste séjour, cuisine, ch., sdb, W.-C. DPE E : 231,7 - GES : 54,2. **37.800 €**

APPARTEMENT TYPE 5, 104 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> étage avec ascenseur, entrée, séjour, cuisine, 4 ch., sdb, douche, W.-C. DPE E : 231,7 - GES : 54,2. **84.240 €**

Écoles, commerces, transports urbains à proximité. Possibilité de location d'une place de parking en souterrain.

**Les locataires Territoire habitat sont prioritaires jusqu'au 9/12/2016.**

Le prix s'entend hors frais de notaire. Toute proposition sera examinée par la commission des ventes.

**CONTACTEZ LE SERVICE FONCIER-VENTE**  
03 84 36 70 64 • 06 85 53 76 87 • [fonciervente@th90.fr](mailto:fonciervente@th90.fr) • renseignements sur [www.th90.fr](http://www.th90.fr)

**L'EST REPUBLICAIN**

**Recherche correspondant(e) local(e) de presse**

pour les communes de LAGRANGE, MENONCOURT, LARIVIERE et BETHONVILLIERS

**Vous vous intéressez à la vie publique, vous êtes disponible, vous vous sentez proche des gens ? Vous disposez d'un véhicule, d'un ordinateur et d'un appareil photo numérique ?**

N'hésitez pas à proposer votre candidature comme correspondant local de presse de L'Est Républicain. Cette tâche, qui s'exerce sous le statut de travailleur indépendant, ne doit pas être considérée comme un travail à part entière, mais comme une activité ponctuelle, particulièrement enrichissante sur le plan humain.

Le ou la correspondant(e) doit résider dans l'une des communes.

**Agence de BELFORT 03 84 21 07 32**  
[lerredacbel@estrepublca.in.fr](mailto:lerredacbel@estrepublca.in.fr)

BELOS - V1